



au fil du Talent

A Mesdames et Messieurs
les Conseillères et Conseillers
communaux de Chavornay

LM/sw

Chavornay, le 22 août 2022

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité répond comme suit au postulat déposé par le groupe PLR et indépendants, avec le soutien du groupe Chavornay Ensemble – les indépendants :

<p>Etudier la mise en œuvre d'un plan énergie et climat communal (PECC) pour Chavornay</p>

Postulat

Au cours de la séance du Conseil communal du 09.12.2021, le postulat suivant a été déposé.

Préambule

Suite aux récentes interventions au sein du conseil communal de Chavornay concernant le plan climat, le groupe PLR et indépendants avec le soutien du groupe Chavornay Ensemble – les indépendants proposent d'aller plus loin en déposant le postulat suivant :

Introduction

Les rapports répétés des expert-e-s du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) le démontrent, notre climat change et ces changements sont dus aux activités humaines. Si aucune action n'est entreprise, la trajectoire actuelle des émissions de gaz à effet de serre (GES) nous amène à un réchauffement planétaire significatif d'ici la fin du siècle. Or nous savons qu'un réchauffement planétaire provoquera des dommages humains, économiques et écologiques massifs. La Suisse, le canton de Vaud et notre commune sont touchés par les changements en cours et à venir. En Suisse, la hausse des températures

est déjà constatée, elle se situe à un niveau nettement plus élevé que la moyenne mondiale (c'est notamment dû au caractère montagneux de notre pays). C'est une certitude, il est devenu urgent de s'attaquer aux enjeux climatiques à tous les niveaux.

Les communes ont un rôle important à jouer dans la réponse à ces enjeux. Outre leur devoir d'exemplarité, elles exercent de nombreuses responsabilités dans les domaines de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'adaptation aux changements climatiques.

Opportunité

Le 15 mars 2021, le conseil d'État a annoncé le lancement d'un programme d'accompagnement aux communes leur permettant de mettre en oeuvre leur plan climat. Le Canton a par ailleurs mis en place un programme de soutien financier et d'accompagnement en leur faveur dénommé le plan énergie et climat communal (PECC).

Ce programme met à disposition une palette d'outils, des pistes de réflexions, des modèles de plan climat, des fiches d'actions, de la formation et des subventions. Un fond cantonal de 2.4 millions CHF a été créé, il permet principalement de couvrir jusqu'à 50% des coûts d'une démarche qui est estimée pour une commune à 25'000 CHF.

Il s'agirait, pour notre municipalité, d'évaluer l'opportunité de mettre en place un tel plan qui permettrait de structurer sa stratégie et ses objectifs dans le domaine de l'énergie et du climat pour les années à venir.

Postulat

Le groupe PLR et indépendants de Chavornay avec le soutien du groupe Chavornay Ensemble – les indépendants qui se sont engagés lors de leurs dernières campagnes en faveur du développement durable souhaitent donner une impulsion forte en faveur de notre climat en déposant le postulat suivant :

Nous demandons à la Municipalité d'évaluer l'opportunité de mettre en oeuvre un plan énergie et climat pour la commune de Chavornay.

Les auteurs remercient par avance la municipalité du retour qu'elle fera au conseil par rapport à ce postulat et l'encouragent d'en donner une suite favorable.

Réponse de la Municipalité

Comme Mme Laurence Marchand, syndique, l'a évoqué lors des séances précédentes du Conseil communal, la Municipalité a déjà mis en oeuvre plusieurs actions en lien avec le Plan énergie et climat communal (PECC).

De plus, il est à relever que lors des projets communaux réalisés ces dernières années, l'aspect énergie et climat a été systématiquement pris en considération.

Par ailleurs, lors de l'assemblée des syndic.que.s du district du Jura-Nord vaudois, Mme Laurence Marchand, syndique, a rejoint le groupe de travail PECC composé de 6 communes.

Au-delà de l'engagement de notre Syndique au sein du district, le personnel communal suit régulièrement des cours de formation en lien avec les différentes actions du Plan énergie et climat communal, tel que des formations liées à l'énergie, à la mobilité, à l'aménagement du territoire ou aux ressources naturelles par exemple. Ces formations nous permettent de nous adapter aux changements climatiques.

En utilisant déjà les outils pratiques mis à disposition par le Canton et fondée sur les formations pluridisciplinaires du collège municipal, la Municipalité estime qu'il n'est pas nécessaire d'aller chercher un appui technique et financier du Canton pour un accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan climat communal.

Vous avez également pu constater, lors de la lecture du programme de législature 2021/2026, que les différentes fiches PECC éditées par le Canton y figurent et sont donc systématiquement prises en considération et intégrées lors de la mise en œuvre des projets. Ce document de planification donne un fil conducteur et fixe les objectifs des décisions communales en matière d'énergie, de climat et de durabilité pour la législature. Ceci concrétise donc la volonté de la Municipalité d'engager ses forces dans des démarches proactives pour lutter contre les changements climatiques.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité considère avoir répondu au postulat du groupe PLR et indépendants, avec le soutien du groupe Chavornay Ensemble – les indépendants.

La syndique

Le secrétaire

